

ARLP
Alternative Régionale
Langon Pau



Communiqué de presse
Le 28 janvier 2008

Grenelle de l'environnement et autoroute A65 : continuité ou rupture ?

Alors que les travaux préparatoires de l'A65, qui doit relier Langon à Pau, ont commencé, les associations de protection de l'environnement (ARLP, SEPANSO, L'Alliance pour la Planète, Les Amis de la Terre, France Nature Environnement, FNAUT, Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, Greenpeace, Réseau Action Climat France, WWF, CGT-UIT et CFDT Aquitaine) interrogent le gouvernement sur le respect des engagements pris pendant le Grenelle de l'Environnement.

Le niveau d'avancée du projet d'A65 est aujourd'hui le principal argument utilisé à l'encontre de sa réévaluation. Il n'est pourtant pas trop tard pour revenir sur ce projet d'autoroute qui cumule les contradictions avec les déclarations officielles faites lors du Grenelle. Le discours de Nicolas Sarkozy était alors sans équivoque : « Très clairement, un projet dont le coût environnemental est trop lourd sera refusé. (...) Ce sera aux projets non écologiques de prouver qu'il n'était pas possible de faire autrement »

La rupture, telle qu'elle est définie ici, consisterait donc à revoir un projet dont l'impact environnemental est considérable et de surcroît mal évalué.

« L'autoroute Langon-Pau détruira en effet 2000 hectares d'espaces naturels, 8 zones Natura 2000, de nombreux habitats et espèces protégées, telles que le vison d'Europe, l'écrevisse à pattes blanches ou le papillon Fadet des laïches » souligne Jean-Stéphane Devisse de WWF / Alliance pour la planète. Ces destructions seraient d'autant plus lourdes qu'elles ont été sous-évaluées. L'étude d'impact environnemental présente en effet d'importantes lacunes rappelées par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable en 2006¹ : « La procédure particulière engagée sur ce projet suscite des craintes quant à la prise en compte des enjeux environnementaux. »

Le bilan carbone effectué comporte par ailleurs d'énormes lacunes. Le projet susciterait pourtant une forte augmentation des émissions de gaz à effet de serre. « Il n'y a pas de cohérence entre les objectifs affichés par le Président à l'occasion du Grenelle, en matière de transport, et la construction de l'A65 » explique Benoit Faraco, de la Fondation Nicolas Hulot. « Le Grenelle a acté la réduction des émissions des transports de 20% d'ici 2020. Comment atteindre cet objectif ambitieux avec des infrastructures qui encouragent le développement du trafic ? »

¹ Direction des Etudes et de l'Evaluation Environnementale, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, 2006, A65 – avis sur le dossier de consultation des services de l'Etat, en vue de l'enquête publique, p.6

Bien qu'obligation légale, l'analyse de la rentabilité financière du projet n'a par ailleurs jamais été rendue publique. Pour Daniel Delestre, de France Nature Environnement, « *cette analyse est pourtant essentielle car les prévisions de trafic sur ce nouvel axe, si elles ne sont pas atteintes, ce qui est fortement probable compte tenu de leur ampleur, laissent présager une déchéance quasi-certaine du concessionnaire et un report des dettes contractées vers les collectivités* ». Ainsi, pour Julien Milanesi, de l'Alternative Régionale Langon Pau, « *les coûts qu'occasionnerait aujourd'hui pour l'Etat une rupture du contrat de concession seraient sans commune mesure avec ceux d'une déchéance* », qui pourraient s'élever à un milliard d'euros si le projet était mené à terme.

En plus de la nécessité d'évaluer l'impact environnemental du projet, une gestion rigoureuse des deniers publics plaide par conséquent pour une réévaluation du dossier de l'autoroute Langon-Pau. **C'est pourquoi les organisations signataires de ce communiqué demandent à Jean-Louis Borloo d'intégrer l'A65 dans les projets autoroutiers à réévaluer dans les mois qui viennent et de geler l'avancée des défrichages et travaux préparatoires jusqu'à ce que soit prise une décision cohérente avec les déclarations du Grenelle de l'environnement.**

Contacts presse :

- Julien Milanesi, Alternative Régionale Langon Pau : 06 78 66 76 34
- Daniel Delestre, SEPANSO / France Nature Environnement : 06 81 16 43 23
- Jean-Stéphane Devisse, WWF / Alliance pour la planète : 06 72 84 79 31
- Manuela Lorand, Fondation Nicolas Hulot : 01 41 22 10 94
- Olivier Louchard, Réseau Action Climat : 06 26 40 07 74

www.asso-arlp.org

Une synthèse du dossier rédigée par l'ARLP et la SEPANSO est disponible à cette adresse
http://pagesperso-orange.fr/federation.sepanso/pages/dossiers/a65/Dossier_A65_ARLP-SEPANSO.pdf